# Procès Forsane Alizza : “Dans son viseur, Pierre Sautarel, le principal animateur du site Fdesouche”

10/06/2015 à 15h19

**La Justice a tout fait pour que Pierre Sautarel ne puisse se porter partie civile… La DCRI ne l’a même pas contacté**

> *Les juges me convoquent pour la moindre histoire à deux balles, mais qd on veut me tuer.. rien… #ForsaneAlizza https://t.co/UWzC0tlxUR*
>
> *— Pierre S. (@FrDesouche) 10 Juin 2015*

> *Ce qui est dingue c qu'aucun juge ne m'a convoqué pour que je sois partie civile et la DCRI ne m'a pas contacté https://t.co/fbkWAIHBQc*
>
> *— Pierre S. (@FrDesouche) 10 Juin 2015*

> *Lool… il raconte n'importe quoi.. on n' a jamais fait l'apologie de Breivik… Quant à mon adresse, ils l'avaient pic.twitter.com/zilbXptDGn*
>
> *— Pierre S. (@FrDesouche) 10 Juin 2015*

---



(….) **FDESOUCHE DANS LE VISEUR**

De fait, cheikh Abou Hamza, 37 ans, père de quatre enfants, a réponse à tout. Au premier jour d'audience, lundi, il s'est d'abord posé en pourfendeur de «l'islamophobie qui prospère en France» et qui aurait engendré «la nécessité d'une riposte musclée». Un discours dont il ne se départit pas : «Le but de Forsane Alizza était de faire peur. Nous entendions créer une police musulmane. Je prône un jihad noble, un jihad de défense, qui n'opprime pas, mais ne se laisse pas opprimer.» Selon lui, les multiples armes saisies à son domicile, dont les plus lourdes, des kalachnikovs, étaient démilitarisées, devaient servir à la conception de vidéos d'intimidation : «Je voulais qu'on nous craigne. L'extrême droite appelle en permanence à égorger des musulmans. Or, j'ai remarqué que quand on montre à une personne qu'on sait où elle habite, elle se calme.»

Dans son viseur, à de multiples reprises, Pierre Sautarel, le principal animateur du site d'inspiration identitaire Fdesouche. Achamlane confesse avoir tenté de mettre la main

sur son adresse personnelle, son numéro de portable, ainsi que la plaque d'immatriculation de sa voiture. Pour ce faire, il avait chargé un sbire, qui se présentait comme gendarme, de récupérer une procédure dans laquelle Fdesouche était poursuivi pour diffamation. «De quoi vous mêlez-vous ?» interroge, outré, le tribunal. «Ce site glorifie le fasciste Anders Behring Breivik [auteur de la tuerie d'Oslo qui a fait 77 morts et 151 blessés en juillet 2011, ndlr] mais n'a aucun problème avec les autorités qui le laisse prospérer. Alors, oui, à un moment il fallait sévir. Je n'accepterais jamais qu'on appelle à égorger des musulmans», s'emporte Achamlane. Parmi les documents saisis chez lui figure également une liste de 103 personnalités, dont Claude Guéant et Nicolas Sarkozy. Là, «l'émir» de Forsane déclare qu'il s'agissait simplement de faire «du lobbying».
(…) Libération